

# COVID-19

# Quel test faire?

Mars 2021 - Mise à jour janvier 2022

Il existe beaucoup de tests de détection du SARS-CoV-2, le virus responsable de la Covid-19 : pas facile de s'y retrouver !

Ce document vous donne des informations sur le test à faire et quand, en fonction de votre situation personnelle.

# S'y retrouver dans les tests existants

# Les tests virologiques

Les tests virologiques recherchent directement le virus SARS-CoV-2 par de multiples techniques détectant différents composants du virus :

- son ARN (acide ribonucléique) par les tests RT-PCR principalement ;
- ou certaines de ses protéines par les tests antigéniques et les auto-tests.

Ils servent à savoir si vous êtes actuellement infecté par ce virus et si vous devez vous isoler pour ne pas risquer de contaminer celles et ceux que vous rencontrez. Ces tests virologiques peuvent être réalisés à partir de plusieurs types de prélèvements :

- soit au fond du nez appelé « prélèvement nasopharyngé » réalisé avec un écouvillon de 15 cm qui s'insère profondément ;
- soit dans le nez appelé « prélèvement nasal » pour lequel sont insérés dans une narine 1 à 2 cm (prélèvement nasal antérieur) ou 3 à 4 cm de l'écouvillon (prélèvement nasal profond) selon les instructions d'utilisation du fabricant ;
- soit au fond de la gorge (prélèvement oropharyngé);
- soit dans la bouche (test salivaire).

Les tests qui détectent le mieux le virus sont actuellement les RT-PCR par prélèvement au fond du nez (nasopharyngé).

# Les tests sérologiques

Les tests sérologiques ont pour but de savoir si vous avez été infecté par ce virus en recherchant des anticorps que vous avez produits pour le combattre. Ils se font par une prise de sang dans un laboratoire de biologie médicale, sur prescription de votre médecin traitant ou à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt et dont le résultat est rendu directement, en quelques minutes.

À ce jour, la présence d'anticorps ne permet pas de garantir que vous êtes protégé contre la maladie si vous rencontrez à nouveau le virus ou ses variants.

# Faire un test adapté à votre situation pour savoir si vous êtes infecté

# Si vous avez des symptômes

Vous toussez, vous avez de la fièvre, des difficultés respiratoires, des maux de tête, des courbatures, une perte brutale de l'odorat ou du goût, ou des diarrhées : vous avez peut-être la Covid-19.

Que vous soyez vacciné ou non, un test permettra de le confirmer.

Il est recommandé de réaliser :

- soit un test antigénique chez le pharmacien, en laboratoire de biologie médicale ou en cabinet libéral (résultat en 30 min);
- soit un test RT-PCR en laboratoire de biologie médicale (résultat en moins de 24 h); celui-ci est préférable, si vous avez des symptômes depuis plus de 4 jours.

# Vous n'êtes pas vacciné et vous présentez ces symptômes depuis plus de 7 jours.

Le médecin peut vous prescrire un test sérologique, pour aider à poser le diagnostic, à réaliser à partir du 14<sup>e</sup> jour après le début des symptômes.

Le résultat de ce test sérologique ne permet pas de dater votre infection ; pour le passe sanitaire, un résultat positif de ce test suivi d'une injection de vaccin vous permet de valider votre schéma initial de vaccination. Une dose de rappel sera nécessaire.

### Comment se réalisent ces tests?

Ces tests sont tous réalisés par un prélèvement au fond du nez (nasopharyngé) à l'aide d'un long coton-tige (écouvillon). Les tests qui détectent le mieux le virus sont actuellement les RT-PCR.

# Si le prélèvement au fond du nez (nasopharyngé) est difficile ou impossible, pour raisons médicales ou du fait de votre situation personnelle

Parlez-en au professionnel de santé qui réalise le test. Il peut vous proposer d'analyser votre salive (RT-PCR), notamment pour les enfants de moins de 3 ans ou faire un prélèvement nasal (test antigénique), notamment pour les enfants de moins de 12 ans en fonction de la disponibilité de ces examens.

# Si vous n'avez pas de symptômes

Que vous soyez vacciné ou non, les tests sont recommandés dans les situations suivantes.

Pour chacune de ces situations, un test adapté vous sera proposé.

# Vous êtes ou avez été en contact avec une personne ayant un résultat de test virologique positif ou malade de la Covid-19 (situation appelée « personne-contact »)

Les tests vous sont proposés pour savoir si vous êtes infecté par le virus et déterminer votre durée d'isolement, le cas échéant, en fonction de votre statut vaccinal.

Votre enfant a moins de 12 ans, vacciné ou non ou vous avez plus de 12 ans et votre vaccination est complète (dose de rappel comprise si elle est recommandée)

Pour les enfants de moins de 12 ans, sans symptômes, « personne-contact » en milieu scolaire, un premier auto-test est proposé en dépistage de la Covid-19.

Pour toutes les autres situations, un test antigénique ou RT- PCR est recommandé et à réaliser immédiatement.

Si ce premier test est négatif, vous n'avez pas à vous isoler. Des auto-tests vous seront remis gratuitement en pharmacie sur preuve du résultat négatif de ce test de dépistage et d'une attestation sur l'honneur d'être personne-contact. Vous assurerez la surveillance de votre état de santé en réalisant deux auto-tests, 2 et 4 jours après votre premier test.

### Vous avez plus de 12 ans, vous n'êtes pas vacciné ou votre vaccination n'est pas complète

Vous devez vous isoler dès que vous savez que vous êtes « personne-contact », pendant 7 jours après le dernier contact. Un test RT-PCR ou antigénique est recommandé 7 jours pleins après votre dernier contact avec la personne malade ou positive, et doit être négatif pour lever votre isolement.

# Si le prélèvement au fond du nez (nasopharyngé) est difficile ou impossible pour raison médicale ou du fait de votre situation personnelle, parlez-en au professionnel de santé qui réalise le test :

- il peut adapter le test RT-PCR par prélèvement au fond de la gorge (oropharyngé) ou salivaire, si ces examens sont disponibles ;
- les tests antigéniques par prélèvement nasal sont également autorisés dans ce cas chez les enfants de moins de 12 ans symptomatiques ou personnes-contact ;
- les prélèvements salivaires sont à privilégier chez les enfants de moins de 3 ans.

# Vous participez à un dépistage organisé collectif

Des dépistages collectifs peuvent être organisés à plus ou moins grande échelle et de manière répétée ou ponctuelle, par exemple dans les écoles, collèges, lycées, universités, ou pour les personnels d'établissements de santé ou d'établissements accueillant des personnes âgées ou encore dans certaines villes.

Les tests utilisés varient d'un dépistage à un autre selon l'organisation prévue :

- soit par prélèvement salivaire ou nasal, à réaliser soi-même (auto-tests) ou par un professionnel de santé;
- soit au fond du nez (nasopharyngé) ou au fond de la gorge (oropharyngé) fait par un professionnel de santé.

# Vous allez être opéré ou avoir certains examens en établissement de santé

Un test de dépistage par RT-PCR, par prélèvement au fond du nez (nasopharyngé) peut vous être proposé, avant toute hospitalisation programmée pour vous protéger et protéger les autres personnes hospitalisées et les professionnels de santé.

Vous avez le droit de refuser le test. Pour votre information, le médecin a alors le droit de refuser de réaliser des soins pour des raisons professionnelles ou personnelles, sauf en cas d'urgence et doit transmettre au médecin de votre choix les informations nécessaires à la continuité de vos soins.

Si le prélèvement au fond du nez (nasopharyngé) est difficile ou impossible pour raison médicale ou du fait de votre situation personnelle, parlez-en au professionnel de santé qui réalise le test.

Il peut adapter le test RT-PCR par prélèvement au fond de la gorge (oropharyngé).

### Vous avez prévu de voyager à l'étranger

Pour en savoir plus, consultez le site du ministère de l'Intérieur page attestation de déplacement et de voyage pour connaître les mesures de contrôles sanitaires aux frontières, à l'entrée comme à la sortie. Le coût et les délais de réalisation des tests virologiques sont variables d'un pays à l'autre, renseignez-vous avant de partir.

Si le prélèvement au fond du nez (nasopharyngé) est difficile ou impossible pour raison médicale ou du fait de votre situation personnelle, parlez-en au professionnel de santé qui réalise le test.

Il peut adapter le test RT-PCR par prélèvement au fond de la gorge (oropharyngé).

# Vous rendez visite à un proche ou avez prévu une activité dans un lieu fermé (restaurant, cinéma, spectacle vivant, etc.) et souhaitez savoir si vous êtes infecté ?

Outre les tests RT-PCR et antigéniques, vous pouvez réaliser un auto-test par prélèvement nasal, sous la supervision ou non d'un professionnel de santé, le jour même ou à défaut la veille et en fonction du résultat prendre les mesures adaptées à votre situation. Si le résultat de votre test est positif vous devez vous isoler immédiatement et reporter votre activité.

Les auto-tests sont vendus en pharmacie et peuvent être supervisés par un professionnel de santé. Ils sont également vendus dans le commerce depuis fin décembre 2021. Ces tests ne sont pas, à ce jour, les plus fiables. Si votre test est négatif, les gestes barrières restent la meilleure des protections.

Si vous rendez visite à un proche en établissement accueillant des personnes âgées, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous faire tester auparavant ou participer à un dépistage au sein de l'établissement, qui peut vous le proposer. Les tests qui détectent le mieux le virus sont actuellement les RT-PCR chez les personnes sans symptômes. Un test de dépistage ne peut pas être exigé pour les visiteurs en EHPAD, en unité de soins de longue durée ou en résidence autonomie.

# Vous n'êtes dans aucune situation évoquée

Il n'y a pas d'utilité à faire un test virologique.

Pour connaître les lieux où se faire dépister proches de chez vous et se renseigner sur les types de tests disponibles, consultez le site *Sante.fr*.

Pour en savoir plus sur les coûts, la durée de validité du résultat du test dans le cadre du « passe sanitaire » et les situations dans lesquelles les tests sont pris en charge par l'Assurance maladie, consultez la **page dédiée du site service-public.fr**.

# Que faire quand j'ai les résultats de mon test virologique ?

Si le résultat de votre test virologique est **positif**, le professionnel de santé vous donnera les conseils à appliquer pour vous protéger et protéger les autres (isolement, renforcement des gestes barrières, situations devant faire l'objet d'une vigilance particulière, identifier vos cas-contacts) et vous faire suivre médicalement. Vous trouverez également des informations sur le site **ameli.fr** de l'Assurance maladie ou sur le site **MesConseils Covid** du ministère des Solidarités et de la Santé.

Si le résultat de votre test virologique est **négatif**, il ne reflète votre situation qu'au moment du prélèvement et ne vous protège pas d'une éventuelle contamination ultérieure. Les gestes barrières sont toujours nécessaires. De plus, certaines personnes avec un test négatif peuvent quand même être ou avoir été infectés, et dans quelques cas, il peut vous être demandé de réaliser un autre test.

### Bon à savoir

Quelle que soit votre situation, vacciné ou non les gestes barrières (distanciation physique, aération des lieux, port du masque et lavage des mains) restent la meilleure des protections contre la circulation du virus.

Le résultat **positif** d'un test virologique (RT-PCR ou antigénique) constitue une preuve pour le « passe sanitaire » à **partir de 11 jours et jusqu'à 6 mois**, après votre infection. Pour aller plus loin, consultez la page dédiée au passe sanitaire du site du gouvernement.

# Est-il nécessaire de faire un test Covid-19 juste avant la vaccination ?

# Oui, uniquement avant la 1<sup>re</sup> injection de vaccin, y compris pour les enfants.

Vous ne savez pas si vous, ou votre enfant, avez eu la Covid-19, un **test sérologique rapide (TROD)** peut être proposé juste avant la première injection :

- en cas de résultat positif, cela signifie que vous avez été infecté par le virus, que vous ayez eu ou non des symptômes ; votre schéma vaccinal initial est d'une seule dose, quelle que soit la date de l'infection, sauf si vous êtes sévèrement immunodéprimé ;
- en cas de résultat négatif, le schéma vaccinal initial à 2 doses vous sera proposé.

# Oui, si vous avez des symptômes, vacciné ou non.

Vous devez réaliser un test virologique (RT-PCR ou antigénique) pour confirmer ou non une infection :

- en cas de résultat positif, votre injection devra être repoussée, parlez-en avec votre médecin traitant pour connaitre le délai adapté à votre situation ;
- en cas de résultat négatif, vous pouvez vous faire vacciner, dès la disparition des symptômes.

# Non, avant votre 2e injection ou votre dose de rappel.

Il n'y a pas d'utilité à faire un test sérologique dans ces situations, sauf pour les personnes sévèrement immunodéprimées, sur avis médical.

# Est-il nécessaire de faire un test sérologique Covid-19 après la vaccination ou une infection ?

Les tests sérologiques réalisés en laboratoire de ville ne sont pas adaptés pour savoir si vous êtes protégé contre le virus, après une infection ou après la vaccination.

En effet, il n'existe pas à ce jour de « corrélat de protection » défini, c'est-à-dire qu'on ne connait pas le seuil d'anticorps présents dans votre sang qui garantirait que vous êtes protégé contre une infection par le variant circulant du virus ou le développement d'une forme grave de la maladie. C'est la raison pour laquelle ils ne sont pas recommandés, à ce jour.

La HAS mène une veille scientifique active sur le sujet. Dès que des données scientifiques robustes valideront ce corrélat de protection, ses recommandations seront mises à jour.

# © Haute Autorité de santé — Mars 2021 – Mise à jour janvier 2022

# **1** Pour aller plus loin

### Les informations de la HAS

- → Tous les travaux de la HAS sur les tests dans le cadre de l'épidémie de Covid-19
- → Réponses rapides dans le cadre de la Covid-19 : Symptômes prolongés suite à une Covid-19 de l'adulte

### - Diagnostic et prise en charge

### Les informations des ministères et autres acteurs publics

→ Ministère des Solidarités et de la Santé

Dépistage : les réponses à vos questions

Mes conseils Covid

Un numéro vert national d'information : 0800 130 000 ou

soutien-covid-19@sante.gouv.fr

Liste des tests disponibles en France

Je fais le test salivaire pour savoir si j'ai la Covid-19

Tout savoir sur les autotests

Fin de la gratuité systématique des tests de dépistage le 15 octobre 2021

Ministère de l'Intérieur

Attestation de déplacement et de voyage

→ Ameli

Que faire en cas de symptômes évoquant le Covid-19 ? Que se passe-t-il quand on a été en contact avec une personne malade du Covid-19 ?

Tout ce qu'il faut savoir sur les tests de dépistage RT-PCR Tout ce qu'il faut savoir sur les tests antigéniques du SARS-CoV-2

Les autotests antigéniques sur prélèvement nasal pour dépister la Covid-19

Que se passe-t-il en cas de test positif à la Covid-19 ? Et en cas de test négatif ?

« Contact Covid » et « SI-DEP » : des outils numériques au service du dépistage

Isolement : durée, précautions, règles d'hygiène

### Le soutien des associations d'usagers

- → Association TousPartenairesCovid
- → Association Covid Long France
- → France Assos santé
  S'informer sur les droits des malades : Santé Info Droits,
  01 53 62 40 30

Ce document a été élaboré par la HAS et initialement relu par des associations de patients et d'usagers : Association TousPartenairesCovid et Association Covid Long France.

Il a été rédigé selon les avis et recommandations de la HAS et des instructions diffusées aux professionnels de santé par le ministère *via* DGS-Urgent disponibles à la date de sa publication qui sont susceptibles d'évoluer en fonction de nouvelles données.

Ce document a été actualisé le 14 janvier 2022.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr

